

27 MAI 2026

**Syndicat Mixte de Sioule et Morge**Monteipdon  
63440 SAINT PARDOUX

N° B2026-01-02

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-six, le 19 février à 11h45, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux, sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

**Date de convocation** : 10 février 2026.

**Nombre de membres** : en exercice : 18  
Présents : 15 Pouvoirs : 0  
Votants : 15

**Présents** :

Denis BARDEL (BLOT-L'EGLISE) ; Jérôme BOREL (SERVANT) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT) ; Marc CARRIAS (EFFIAT) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Olivier COUCHARD (MANZAT) ; Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'Auvergne) ; Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ; Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE) ; Karina MONNET (ARTONNE) ; Michel PAQUET (SAINT AGOULIN) ; Chantal PIEUCHOT-MONNET (SAINT PARDOUX) ; Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES) ; Dominique RAYNAUD (SAINT GEORGES DE MONS)

**Excusés** :

Sébastien BLANC (LOUBEYRAT) ; Gregory BONNET (MONTCEL) ; Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ;

Madame Jocelyne LELONG a été élue secrétaire de séance.

**Objet : MARCHE DE TRAVAUX  
POUR LA REHABILITATION DU RESERVOIR D'EAU POTABLE D'AIGUEPERSE**

Le Syndicat de Sioule et Morge a lancé une consultation selon une procédure adaptée pour la réhabilitation de l'étanchéité de la cuve du réservoir d'eau potable d'Aigueperse, situé route de Vensat.

Les critères de sélection des offres étaient les suivants :

- Qualité technique (60%),
- Prix des prestations (40%).

Les entreprises suivantes ont présenté une offre avant la date limite fixée au vendredi 16 janvier 2026 à 12h00 :

- QUALIPLAST Sus Est / ARS PROVENCE à Cuers (83),
- ETANDEX à Décines-Charpieu (69),
- TEOS à Gellainville (28),
- NGE GENIE CIVIL SAS à Pont-du-Château (63).

Le bureau d'études REUR a procédé à l'analyse des offres :

Estimation HT : 170 885.00 € :

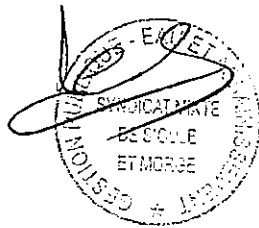
	Montant HT de l'offre	Organisation générale, phasage et méthodologie d'exécution	Matériaux mis en oeuvre et fiches techniques	Mesures prises pour garantir la sécurité du personnel, la protection des ouvrages et des eaux destinées à la consommation humaine	Mesures prises en faveur de l'environnement dans l'entreprise et sur le chantier	Valeur technique	Prix des prestations	Total	Classement final
Offres	€	15	15	15	15	€	€	€	
QUALIPLAST	109 500,00 €	10,00	11,00	13,00	10,00	44,00	40,00	84,00	2
ETANDEX	137 500,00 €	15,00	15,00	15,00	14,00	59,00	29,77	88,77	1
TEOS	166 117,50 €	13,00	13,00	13,00	9,00	48,00	19,32	67,32	5
NGE (base)	172 110,00 €	14,00	14,00	15,00	15,00	58,00	17,13	75,13	4
NGE (variante)	162 510,00 €	12,00	14,00	15,00	15,00	56,00	20,64	76,64	3

Lors de la réunion des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de Sioule et Morge qui s'est tenue le 19 février 2026, cette analyse et cette proposition de classement n'ont pas fait l'objet d'observations.

Le Président propose donc aux membres du Bureau de retenir l'offre de l'entreprise ETANDEX et d'autoriser la signature du marché correspondant.

Où il est exposé et après en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir l'entreprise ETANDEX pour un montant de 137 500,00 € HT pour les travaux de réhabilitation du réservoir d'eau potable d'Aigueperse,
- AUTORISE le Président à signer le marché correspondant et tous documents nécessaires à son exécution.



Fait et délibéré à Saint Pardoux, le 19 février 2026,

Le Président,  
Luc CAILLOUX